

Note 21-46

Permanence BC

Une soirée de permanence BC se tiendra le mercredi 3 novembre prochain, et ce, jusqu'à 19 h.

Qu'est-ce qu'une permanence du BC?

Il s'agit d'une soirée pendant laquelle une conseillère pédagogique et/ou une conseillère à la réglementation se rendent disponibles pour vous, sur rendez-vous, au bureau coordonnateur de 16 h à 19 h.

Que ce soit pour répondre à vos questions réglementaires ou pédagogiques (soutien pour le portrait de l'enfant ou autre) nous sommes là pour vous!



Profitez-en pour venir voir les livres à notre centre de documentation (interventions, activités, histoires...) et notre croque livre à l'entrée du BC.

Des mesures sont prises, en vue de la situation actuelle, pour assurer votre sécurité.

Au plaisir de vous rencontrer!

L'équipe BC

Plan d'action du gouvernement du Québec

Dès que nous aurons plus de détails et de précisions en lien avec ce qui touchera les RSE tant au niveau législatif, pédagogique et financier, nous vous tiendrons au fait.

Pour le moment nous prenons l'initiative de vous transmettre une [publication](#) du ministère à ce sujet.

Le plan d'action prévoit 45 actions, le CPE-BC Vire-Crêpe est actif et veut influencer les décideurs particulièrement sur la question de réduire les obligations administratives. Si vous avez des suggestions à nous faire à ce propos, écrire à mdemers@virecrepe.com au plus tard le 3 novembre 2021.

Bonne lecture !

Martin Demers pour Véronique Samson, Directrice BC